

Voyages

Un variant moins inquiétant

Voyages et fêtes de fin d'année pourraient-ils être compromis ? La réponse est plutôt négative.

Par Ludivine Ponciau

Une dizaine de pays européens, dont la Belgique, sont dans une situation préoccupante. Voyager à l'intérieur de l'espace Schengen reste toutefois possible. Pour les non-vaccinés qui ne disposent pas d'un CST, des tests PCR sont requis pour la plupart des destinations. Le testing demeure également d'application pour les retours de certaines zones, selon le code couleur (une liste actualisée des pays est disponible sur le site info-coronavirus.be).

Hors Europe, les conditions d'accès et les mesures sanitaires diffèrent d'un pays à l'autre. Il est donc important de bien se renseigner sur les règles en vigueur, y compris pour les pays de transit, avant de boucler ses valises. Quelques destinations sont par ailleurs toujours inaccessibles aux touristes. C'est le cas de l'Australie, du Japon et du Vietnam. Depuis début novembre, les Etats-Unis accueillent à nouveau les voyageurs en provenance de l'Europe mais exigent, en plus de la preuve de vaccination, un test PCR à réaliser dans les 72 heures avant le départ.

La présence de variants dans les zones visitées préoccupe nettement moins la communauté scientifique.

Il est important de bien se renseigner sur les règles en vigueur, y compris pour les pays de transit, avant de boucler ses valises.



GETTY IMAGES

Les retours de voyage ont souvent été associés à un risque lié à la présence de variants dans les zones visitées. On pense évidemment au Delta+ qui circule dans plusieurs pays européens. Mais ce risque, nous explique le virologue Steven Van Gucht, préoccupe nettement moins la communauté scientifique. « Le variant Delta+ existe déjà en Belgique mais il est très rare et il n'y a pas de signaux nous permettant de penser qu'il prendra le relais du variant Delta

classique. C'est une chose à suivre mais il n'est pas prouvé qu'il existe un risque supplémentaire. » Pour autant, tempère celui qui est aussi le porte-parole de Sciensano, « cela ne signifie pas que d'autres variants capables de diminuer l'efficacité des vaccins actuels n'apparaîtront pas – c'est d'ailleurs presque une certitude épidémiologique – mais ces changements ne seraient que modérés. Il ne faut pas perdre de vue non plus qu'un variant n'est pas forcément plus transmissible

mais qu'il mute pour échapper à l'immunité de la population. Je serais très étonné qu'un variant encore plus contagieux et provoquant une maladie encore plus sévère émerge car il existe tout de même un plafond biologique. »

Et pour ceux qui resteront au pays pendant les fêtes de fin d'année ? Dans l'état actuel des choses, aucun confinement n'est à l'ordre du jour en Belgique même si certains pays européens ont déjà dû se résoudre à un lockdown partiel.

C'est le cas de l'Autriche (pour les non-vaccinés de plus de 12 ans uniquement) et pour les Pays-Bas. Jusqu'à présent, les événements festifs tels que les marchés de Noël sont maintenus mais le CST (ou CST+) pourrait être exigé. La question des boîtes de nuit, qui focalisent, elles aussi, l'attention des experts et des politiques, devrait être tranchée d'ici là.

Contrairement à l'an dernier, les fêtes en famille ne semblent pas compromises. **V**

Malgré la vaccination et le Covid safe ticket, le télétravail est de nouveau imposé.

TÉLÉTRAVAIL MOINS PESANT SANS LES ENFANTS

Le kern s'est accordé sur la question : le télétravail doit redevenir la règle là où c'est possible.

Pas full time mais pour quelques jours par semaine tout de même, et jusque fin décembre. Lors du dernier Codeco, le travail en distanciel avait déjà fait l'objet d'une forte recommandation mais certains membres, Frank Vandenbroucke en tête, voulaient clairement aller plus loin. Les toutes dernières recommandations du Gerns allant dans le même sens n'ont pas fait plaisir à l'organisation patronale Voka, qui juge la mesure totalement disproportionnée.

L'est-elle ? La plus récente étude menée en Belgique sur la transmission du virus le confirme une nouvelle fois : le travail est un lieu de contamination. Comme bien d'autres... L'analyse, effectuée par le service externe pour la prévention et la protection au travail Idewe, la KU Leuven et l'UAntwerpen et relayée par le Centre de crise, démontre une forte hausse de l'incidence ces dernières semaines dans tous les secteurs confondus. Ceux à forte densité de contacts

Aujourd'hui, les risques pour la santé mentale des travailleurs sont moins grands.

sociaux, à savoir les soins de santé, l'enseignement primaire et secondaire ou les services à la population, sont particulièrement touchés.

L'intensification du télétravail aura-t-elle des répercussions sur le moral des travailleurs ? Tout dépendra de la manière dont ils ont vécu ces chamboulements jusqu'ici, estime Anouck Heulot, psychologue clinicienne et coordinatrice chez Pobos, un bureau-conseil en matière de bien-être : « Pour certaines personnes, revenir à un rythme quotidien et travailler à nouveau dans le bruit fut difficile à digérer. A l'inverse, d'autres ont eu du mal à supporter la crise et l'isolement à la maison. Certains ont besoin d'être plus cadrés, d'avoir des repères et de se conformer à un rythme imposé tandis que d'autres apprécient un rythme plus libre et une plus grande autonomie. Pour le second

groupe, un retour forcé au travail ne sera pas facile. »

Mais la grande difficulté avec le télétravail, note Anouck Heulot, « était la période où les écoles ont fermé. Les parents devaient combiner leur rôle de travailleur avec celui d'enseignant. Pour ceux qui ont un petit logement, qui avaient des problèmes à la maison, des assuétudes ou qui devaient gérer des ados, cela a posé de réels problèmes. Ce qui change aussi, c'est qu'aujourd'hui, nous avons la possibilité de sortir de chez nous, de nous divertir et de voir nos proches. Je dirais que les risques pour la santé mentale sont dès lors moins grands. » Avant la pandémie, Pobos gérait en moyenne 1 300 à 1 500 dossiers par an. Cette année, la barre des 2 000 a déjà été franchie. Une partie d'entre eux est en attente, en raison de la surcharge de travail des psychologues. **V**



GETTY IMAGES